

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830 Date d'émission: 19/07/2019 Version: 19.01

# RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Article

Nom commercial : DCM AMENDEMENT POUR SOLS SABLONNEUX BENTONITE

 N° CE
 : 215-108-5

 N° CAS
 : 1302-78-9

 Code du produit
 : 1003526

 Type de produit
 : Poudre de roche.

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Utilisation de la substance/mélange : Poudre de roche.
Amendement du sol.

Substrat de culture.

#### 1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

## 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

DCM - De Ceuster Meststoffen nv/sa

Bannerlaan 79

2280 Grobbendonk - Belgium

T +32 (0)14 25 73 57 - F +32 (0)14 21 76 02 dcm@dcm-info.com - www.dcm-info.com

## 1.4. Numéro d'appel d'urgence

	4. Italiano a appora angonos					
Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence	Commentaire		
Belgique	Centre Anti- Poisons/Antigifcentrum c/o Hôpital Central de la Base - Reine Astrid	Rue Bruyn 1 1120 Bruxelles/Brussel	+32 70 245 245	telephone number +32 2 264 96 30 (normal fee) if emergency number not available		
France	ORFILA		+33 1 45 42 59 59			
Luxembourg	Centre Anti- Poisons/Antigifcentrum c/o Hôpital Central de la Base - Reine Astrid	Rue Bruyn 1 1120 Bruxelles/Brussel	+352 8002 5500			
Suisse	Tox Info Suisse	Freiestrasse 16 8032 Zürich	145	(de l'étranger :+41 44 251 51 51) Cas non-urgents: +41 44 251 66 66		

# **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

2.1. Classification de la substance ou du mélange

## Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Non classé

## Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

A notre connaissance, ce produit ne présente pas de risque particulier, sous réserve de respecter les règles générales d'hygiène industrielle.

## 2.2. Éléments d'étiquetage

Le produit n'est pas soumis à un étiquetage selon les directives CE ou selon la législation nationale pertinente.

## 2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

## **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

#### 3.1. Substances

Non applicable

## 3.2. Mélanges

Ce mélange ne contient aucune substance à mentionner selon les critères de la rubrique 3.2 de l'annexe II de REACH

## **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

## 4.1. Description des premiers secours

Premiers soins général : En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

Premiers soins après inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut

confortablement respirer. Permettre au sujet de respirer de l'air frais. Demander

immédiatement un avis médical.

Premiers soins après contact avec la peau

Premiers soins après contact oculaire

: Lavez la peau avec du savon et de l'eau. Laver la peau avec beaucoup d'eau.

: Rincer soigneusement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.

Continuer à rincer. Si les troubles continuent, consulter un médecin.

: Rincer la bouche. Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise. Premiers soins après ingestion

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'informations complémentaires disponibles

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

#### **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

#### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

: Poudre sèche. Dioxyde de carbone. Mousse. Eau pulvérisée.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie

: Dégagement possible de fumées toxiques à 500 °C.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie

: Combattre l'incendie à distance en prenant les précautions normales. Eviter que les eaux

usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

Protection en cas d'incendie

: Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection

respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.

Autres informations : Le produit répandu sur le sol rend celui-ci très glissant au contact d'eau ou d'humidité.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

## 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### 6.1.1. Pour les non-secouristes

Equipement de protection

: Porter un vêtement de protection approprié. Utiliser une protection respiratoire contre les

effets de fumées/poussières/vapeures

: Ventiler la zone de déversement. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Eloigner le personnel superflu. Le produit répandu sur le sol rend celui-ci très glissant au contact d'eau ou d'humidité

Mesures antipoussières

Procédures d'urgence

: Veiller à une ventilation adéquate. Eviter la formation et inhalation de poussière.

#### 6.1.2. Pour les secouristes

Equipement de protection

: Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle".

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

# 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention

: Recueillir le produit répandu.

Procédés de nettoyage

: Ce produit et son récipient doivent être éliminés de manière sûre, conformément à la législation locale. Eviter la formation et inhalation de poussière. Ramasser mécaniquement le produit. Remédier aux épandages importants à l'aide d'une pompe ou d'un aspirateur. Conserver dans des conteneurs hermétiquement clos.

: Eliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

Autres informations

## 6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique 13.

# RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

: Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Porter un équipement de protection individuel. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Eviter la formation et inhalation de poussière.

Mesures d'hygiène

: Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

## 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage

Stocker dans un endroit sec. Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Conserver dans l'emballage d'origine. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Conserver hors de portée des enfants et des animaux domestiques.

19/07/2019 (Version: 19.01) 2/6 FR (français)

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

## 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Ne pas manger ou boire le produit. Ne pas utiliser comme aliment pour les animaux.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Contrôles techniques appropriés:

Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Eviter la formation et inhalation de poussière. Enlever les vêtements souillés.

#### Vêtements de protection - sélection du matériau:

Porter des manches longues

#### Protection des mains:

Gants de protection

#### Protection oculaire:

Eviter tout contact direct du produit avec les yeux, y compris la contamination par les mains. Aucune protection oculaire spéciale n'est recommandée dans les conditions normales d'utilisation

## Protection de la peau et du corps:

Eviter le contact répété ou prolongé avec la peau

#### Protection des voies respiratoires:

Eviter la formation et inhalation de poussière. En cas d'exposition répétée ou prolongée : Appareil respiratoire de protection contre les poussières

#### Contrôle de l'exposition de l'environnement:

Éviter le rejet dans l'environnement.

#### **Autres informations:**

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Ne pas manger ou boire le produit. Ne pas utiliser comme aliment pour les animaux.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Solide

Apparence : Granulés.

Couleur : Gris(e). Marron.

Odeur : Caractéristique. Terreux(se).
Seuil olfactif : Aucune donnée disponible

pH : 6 - 11 (20°C)

Vitesse d'évaporation relative (acétate de : Aucune donnée disponible

butyle=1)

Point de fusion : > 450 °C
Point de congélation : Non applicable

Point d'ébullition : Aucune donnée disponible

Point d'éclair : Non applicable Température d'auto-inflammation : Non applicable

Température de décomposition : Aucune donnée disponible

Inflammabilité (solide, gaz) : Ininflammable.

Pression de vapeur : Aucune donnée disponible

Densité relative de vapeur à 20 °C : Aucune donnée disponible

Densité relative : Aucune donnée disponible

Masse volumique : 2,6 g/cm³

Solubilité : Eau: < 0,9 g/l (20°C)
Log Pow : Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique : Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique : Aucune donnée disponible
Propriétés explosives : Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes : Aucune donnée disponible

Limites d'explosivité : Non applicable

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

#### 9.2. Autres informations

Densité apparente : 500 - 1100 kg/m<sup>3</sup>

## **RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

#### 10.1. Réactivité

Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.

## 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

#### 10.4. Conditions à éviter

Le produit répandu sur le sol rend celui-ci très glissant au contact d'eau ou d'humidité.

## 10.5. Matières incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi.

## **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

## 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

: Non classé Toxicité aiguë (orale) Toxicité aiguë (cutanée) : Non classé Toxicité aiguë (inhalation) : Non classé

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non irritant. Peut provoquer une légère irritation de la peau, en cas de contact prolongé ou

répété

pH: 6 - 11 (20°C)

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Une production excessive de poussières peut provoquer une légère irritation des yeux

pH: 6 - 11 (20°C)

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé Cancérogénicité : Non classé Toxicité pour la reproduction : Non classé Toxicité spécifique pour certains organes cibles : Non classé

(exposition unique)

: Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)

Danger par aspiration : Non classé

Autres informations : Basé sur notre expérience et l'information reçu, ce produit n'a pas d'effets dangereux si

utilisé selon les spécifications.

## **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

#### 12.1. Toxicité

: Ce produit n'est pas considéré comme toxique pour les organismes aquatiques et ne Ecologie - général

provoque pas d'effets néfastes à long terme dans l'environnement.

Toxicité aquatique aiguë Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Non classé

CM AMENDEMENT POUR SOLS SABLONNEUX BENTONITE (1302-78-9)				
CL50 poisson 1	19 g/l (96 h, Oncorhynchus mykiss)			
CL50 poissons 2	2,8 - 3,2 g/l (24 h, poisson d'eau salée)			
CE50 Daphnie 1	> 100 ml/l			
CE50 autres organismes aquatiques 1	81,6 mg/l (96 h, Metacarcinus magister)			
CE50 autres organismes aquatiques 2	24,8 mg/l (96 h, Pandalus danae)			
EC50 72h algae 1	> 100 mg/l			
Indications complémentaires	Basé sur notre expérience et l'information reçu, ce produit n'a pas d'effets dangereux s utilisé selon les spécifications.			

## 12.2. Persistance et dégradabilité

DCM AMENDEMENT POUR SOLS SABLONNE	AMENDEMENT POUR SOLS SABLONNEUX BENTONITE (1302-78-9)	
Persistance et dégradabilité	Substance minérale (inorganique). Non biodégradable	

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

## 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

## 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

## 12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

# RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets

: Eliminer le contenu/récipient conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.

Recommandations pour le traitement du produit/emballage

: Eliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur. Éviter le

rejet dans l'environnement.

Indications complémentaires

: Ne pas utiliser l'emballage à d'autres fins.

## **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

ADR	IMDG	IATA	ADN	RID		
14.1. Numéro ONU						
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable		
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU						
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable		
14.3. Classe(s) de danger pour le transport						
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable		
14.4. Groupe d'emballage						
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable		
14.5. Dangers pour l'environnement						
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable		
Pas d'informations supplémentaires disponibles						

## 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

#### Transport par voie terrestre

Non applicable

## **Transport maritime**

Non applicable

## Transport aérien

Non applicable

## Transport par voie fluviale

Non applicable

## Transport ferroviaire

Non applicable

## 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

## 15.1.1. Réglementations UE

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance soumise au RÈGLEMENT (UE) N° 649/2012 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 4 juillet 2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux

La/Les substance(s) n'est/ne sont pas soumise(s) au règlement (CE) n° 850/2004 du Parlement européen et du Conseil du 29 avril 2004 concernant les polluants organiques persistants et modifiant la directive 79/117/CEE

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

#### 15.1.2. Directives nationales

#### **Allemagne**

12e ordonnance de mise en application de la Loi fédérale allemande sur les contrôles d'immission - 12.BlmSchV

: Non assujetti au 12ème BlmSchV (décret de protection contre les émissions) (Règlement sur les accidents majeurs)

#### Pays-Bas

SZW-lijst van kankerverwekkende stoffen : Aucun des composants n'est listé
SZW-lijst van mutagene stoffen : Aucun des composants n'est listé
NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting
giftige stoffen – Borstvoeding : Aucun des composants n'est listé

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Vruchtbaarheid

: Aucun des composants n'est listé

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Ontwikkeling

: Aucun des composants n'est listé

## 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation chimique de sécurité n'a été effectuée

## **RUBRIQUE 16: Autres informations**

Pas d'informations complémentaires disponibles

FDS UE (Annexe II REACH)

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.